DE SAINT THOMAS D'AQUIN A SAINTE THERESE DE L'ENFANT-JESUS

Consonances doctrinales *

L'année du centenaire de la naissance de sainte Thérèse de l'E.-J. (1873-1973) a précédé celle du septième centenaire de la mort de saint Thomas d'Aquin (1274-1974). Cette succession chronologique m'a suggéré de mettre en lumière le thomisme de l'humble carmélite du siècle passé qui, sans l'avoir pourtant jamais lu, se rencontre admirablement sur plus d'un point avec le grand Docteur du moyenâge. L'étude de ce parallèle serait à élargir et à prolonger bien audelà de ce que nous allons présenter concernant la création, les attributs divins de justice et de miséricorde, et l'espérance théologale ¹. Puisse du moins ce modeste travail être comme une invitation à faire encore en ce sens beaucoup plus et beaucoup mieux.

I. - NOTRE PARTICIPATION AUX PERFECTIONS DIVINES DANS LA MULTIPLICITÉ, L'INÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ EST LE FRUIT DE L'AMOUR DIVIN.

SAINT THOMAS D'AOUIN

Le P. Sertillanges l'a justement écrit: « Dieu n'ayant pu faire du monde une plénitude, en a fait une recherche » ². Or, une telle recherche ne pouvait se réaliser dans l'immobilité et l'uniformité. L'univers sensible et spirituel est donc mobile, multiple et divers.

^{*} Pour saint Thomas d'Aquin, 1,43,4,3m, lire: Somme théologique, première partie, question 43, article 4, ad 3m. La traduction est nôtre. Les textes mis entre guillemets visent à donner une traduction littérale. Les textes sans guillemets présentent un résumé de la pensée de saint Thomas.

¹ Voir notre article Le thomisme de sainte Thérèse de l'E.-J. en matière de rédemption, publié in La vie thérésienne, Lisieux, octobre 1962, n. 8, pp. 1-8.
² Avec Henri Bergson, n.r.f., p. 33.

Des inégalités

En son traité de la création saint Thomas pose le principe fondamental que voici: « La distinction et la multitude des êtres sont voulues de Dieu, cause première: si Dieu crée, c'est en effet pour communiquer sa bonté [...] et comme il ne peut pas le faire assez bien par une seule créature, il en a donc produit de nombreuses et de diverses. Ce qui manque à l'une se trouve en l'autre. La bonté qui subsiste en Dieu de manière toute simple est ainsi réfractée dans les créatures de façon multiple et partagée. Aussi bien, pris dans son ensemble, l'univers représente-t-il beaucoup mieux la bonté divine que ne pourrait le faire quelque créature que ce soit considérée séparément » (1,47,1,c.).

Le principe de la convenance des inégalités est encore ainsi réaffirmé: « De même que la divine sagesse est la cause de la distinction des êtres pour la perfection de l'univers, de même l'est-elle aussi de leur inégalité. L'univers, en effet, ne serait pas parfait, si l'on n'y rencontrait qu'un seul degré de bonté » (1,47,2,c.).

De telles inégalités sont complémentaires:

Chaque partie ne réalise pas d'elle-même la perfection du tout, mais elle y concourt de manière proportionnelle. « L'animal cesserait d'être un bon animal si toutes ses parties n'étaient que des yeux ». C'est pourquoi une créature est meilleure que l'autre » (1,47,2, 1m).

C'est pour la perfection de la maison que le toit n'est pas les fondations et que les matières aptes à la construction ont été choisies en conséquence (1,47,2, 3m).

Rien n'échappe donc au gouvernement divin. Nul ne saurait avoir un sens trop profond de la sollicitude de la Providence à son égard jusque dans les moindres détails de sa vie quotidienne.

Le verset 6 du chapitre XI du livre de Job: « Si Dieu te dévoilait les secrets de la Sagesse qui déconcertent toute sagacité [...] » ³, est ainsi commenté par saint Thomas d'Aquin: « Nous ne prouvons pas pleinement comprendre comment la divine Providence régit l'ordre des créatures. Il en va autrement, en effet, du gouvernement des hommes et de celui de Dieu. Pour ce qui est des hommes, plus quelqu'un est haut placé dans l'exercice du pouvoir, plus ses ordres portent seulement sur les dispositions à prendre qui sont les plus géné-

³ La Vulgate traduit: « Plût au ciel que Dieu parlât avec toi, et qu'il t'ouvrît ses lèvres, pour te découvrir les secrets de sa sagesse, et combien sa loi est multiple! » (v. 5-6).

rales, et le soin des applications particulières est alors laissé aux subordonnés hiérarchiques. La loi du chef suprême est donc universelle et simple. Mais dans la mesure même où il est le plus élevé, le gouvernement divin s'étend aux moindres détails. C'est pourquoi si nous pensons au Dieu transcendant qui domine les créatures dans leur universalité, sa loi, quant à nous, n'est pas seulement secrète, mais encore multiple, car elle dispose de toutes choses en leur singularité, de manière certaine, jusqu'aux moindres détails » ⁴.

Toujours un même amour

La création est une oeuvre d'amour: « C'est l'amour de Dieu créateur qui répand la bonté dans les êtres » (1,20,2,c.). Or, il y a lieu de bien saisir là une vérité qui est capitale tant au point de vue spéculatif qu'au point de vue pratique pour notre vie intérieure: qu'il donne plus ou moins, peu ou beaucoup, l'amour divin est toujours infini en son intensité: l'amour divin est unique, toujours infini de valeur.

Voici sur ce point deux textes fort précieux de saint Thomas d'Aquin: « Du point de vue de l'attention de sa providence (modus ex parte facientis), Dieu ne peut faire mieux qu'il ne fait car il ne peut jamais mettre plus de sagesse ni de bonté qu'il n'en met en ce qu'il opère, — non potest facere melius quam sicut facit, quia non potest facere ex maiori sapientia et bonitate » (1,25,6,1m). — « D'un seul et même acte [d'amour] qui est simple, Dieu répartit tous ses dons, des plus grands aux plus petits » (1-2,112,4,c.).

Le texte suivant synthétise bien les deux vérités fondamentales que nous venons de rappeler: « On dit de Dieu qu'il porte un soin égal à toutes les créatures: non pas parce qu'il dispense des biens égaux à chacune d'entre elles, mais parce qu'il gouverne toutes choses avec une égale sagesse et bonté (aequali sapientia et bonitate) » (1,20,3,1m).

Nous touchons là au noeud du mystère. Il faut tenir les deux bouts de la chaîne sans voir comment ils se rejoignent car il demeure vrai de l'affirmer:

« Comme c'est l'amour de Dieu qui est cause de la bonté dans les choses, aucun être ne serait meilleur qu'un autre si Dieu ne voulait pas plus de bien à l'un qu'à l'autre » (1.20,3.c.).

⁴ Expositio super Job ad litteram, loc. cit., texte latin in Sancti Thomae de Aquino opera omnia, cura et studio Fratrum Praedicatorum, tomus XXVI, Romae ad Sanctae Sabinae, 1965, pp. 75-76.

« Si certains êtres sont meilleurs que d'autres, c'est que Dieu leur veut un plus grand bien » (1,20,4,c.).

Un même amour, toujours infini, aime donc plus les uns que les autres au titre des dons plus ou moins grands qu'il leur confère, mais il ne cesse pas pour autant d'aimer chacun d'entre eux d'un même et seul amour infini.

Cet enseignement vaut évidemment pour l'ordre de la nature comme pour celui de la grâce.

Il n'est que de renvoyer par exemple à saint Paul 1 Cor., 12, 4-31 et 13, 1-13, et Eph., 4, 4-7. Ces textes visent directement les charismes, mais il est parfaitement loisible de les appliquer aussi, par analogie, aux divers degrés de vision béatifique des élus, c'est-à-dire aux divers degrés de leur prédestination. A la suite de saint Augustin, saint Thomas cite en ce sens (1-2,5,2) le texte de saint Jean: « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père » (Jean, 14,2).

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

C'est l'un des très grands mérites de sainte Thérése de l'E.-J. que celui d'avoir admirablement vu et exprimé ces vérités fondamentales dès le début de l'Histoire d'une âme.

Des inégalités

« Longtemps, écrit la Sainte, je me suis demandé pourquoi le bon Dieu avait des préférences, pourquoi toutes les âmes ne recevaient pas un égal degré de grâces, je m'étonnais en Le voyant prodiguer des faveurs extraordinaires aux Saints qui l'avaient offensé, comme St Paul, St Augustin et qu'il forçait pour ainsi dire à recevoir ses grâces; ou bien en lisant la vie des Saints que Notre-Seigneur s'est plu à caresser du berceau à la tombe, sans laisser sur leur passage aucun obstacle qui les empêchât de s'élever vers Lui et prévenant ces âmes de telles faveurs qu'elles ne pouvaient ternir l'éclat immaculé de leur robe baptismale, je me demandais pourquoi les pauvres sauvages, par exemple, mouraient en grand nombre avant d'avoir même entendu prononcer le nom de Dieu... » (Man. A, fol. 2r et v).

Et voici la réponse: « Jésus a daigné m'instruire de ce mystère. Il a mis devant mes yeux le livre de la nature et 'ai compris que toutes les fleurs qu'Il a crées sunt belles, que l'éclat de la rose et la blancheur du Lys n'enlèvent pas le parfum de la petite violette ou la sim-

plicité ravissante de la pâquerette... J'ai compris que si toutes les petites fleurs voulaient être des roses, la nature perdrait sa parure printanière, les champs ne seraient plus émaillés de fleurettes... » (Man. A, fol. 2v).

Il en va de même dans l'ordre de la grâce; « Ainsi en est-il dans le monde des âmes qui est le jardin de Jésus. Il a voulu créer les grands saints qui peuvent être comparés aux Lys et aux roses; mais il en a créé aussi de plus petits et ceux-ci doivent se contenter d'être des pâquerettes ou des violettes destinées à réjouir les regards du bon Dieu lorsqu'Il les abaisse à ses pieds » (ibidem).

La Sainte en tire aussitôt la conclusion qui s'impose pour notre perfection à réaliser au jour le jour. C'est tout simple: « La perfection consiste à faire sa volonté, à être ce qu'Il veut que nous soyons... ». Saint Thomas s'exprime ainsi en son commentaire du *Pater*: « Ainsi ne devons-nous rien demander d'autre à Dieu si ce n'est que sa volonté soit faite à notre sujet, c'est-à-dire que sa volonté s'accomplisse en nous. Le coeur de l'homme est droit, en effet, lorsqu'il est en accord avec la volonté divine » (*Opuscula theologica*, ed. Marietti, 1954, vol. II, nº 1061).

Toujours un même amour

« J'ai compris encore, poursuit la Sainte, que l'amour de Notre-Signeur se révèle aussi bien dans l'âme la plus simple qui ne résiste en rien à sa grâce que dans l'âme la plus sublime » (*ibidem*). - Aussi BIEN: voilà qui est parfaitement exact dès lors que l'âme est fidèle ou sincèrement contrite: l'amour de Dieu, toujours infini, se révèle alors en elle dans l'ordre de la grâce car elle est ainsi ce que Dieu veut qu'elle soit, et c'est l'unique nécessaire.

Suit là un commentaire de la Sainte, original et personnel: « En effet le propre de l'amour étant de s'abaisser, si toutes les âmes ressemblaient à celles des Saints docteurs qui ont illuminé l'Église par la clarté de leur doctrine, il semble que le bon Dieu ne descendrait pas assez bas en venant jusqu'à leur coeur; mais Il a créé l'enfant qui ne sait rien et ne fait entendre que de faibles cris, Il a créé le pauvre sauvage n'ayant pour se conduire que la loi naturelle et c'est jusqu'à leurs coeurs qu'Il daigne s'abaisser, ce sont là ses fleurs des champs dont la simplicité Le ravit... En descendant ainsi le Bon Dieu montre sa grandeur infinie » (ibid., fol. 2v-3r). Plus Dieu s'abaisse, plus il témoigne de l'infini de sa bonté. Quelle source de consolation!

Nul ne doit arguer de sa petitesse ni de sa fragilité pour douter fût-ce un seul instant de la sollicitude infiniment aimante de Dieu à son égard. « De même que le soleil éclaire en même temps les cèdres et chaque petite fleur comme si elle était seule sur la terre, de même Notre-Seigneur s'accupe aussi particulièrement de chaque âme que si elle n'avait pas de semblables; et comme dans la nature toutes les saisons sont arrangées de manière à faire éclore au jour marqué la plus humble pâquerette, de même tout correspond au bien de chaque âme » (fol. 3r).

II. - JUSTICE ET MISÉRICORDE, MAIS D'ABORD MISÉRICORDE

SAINT THOMAS D'AQUIN

Justice commutative et distributive

De Dieu à nous et de nous à Dieu, la justice n'est pas à concevoir par analogie avec notre justice commutative (do ut des, je donne pour que tu donnes), car nous ne pouvons rien donner de bon à Dieu que nous ne l'ayons reçu de lui: lorsqu'il couronne les mérites de ses saints, Dieu couronne ses propres dons (Denzinger n. 248 et n. 1548). De nous-mêmes comme de nous-mêmes nous n'avons que nos péchés. Mais la justice de Dieu à notre égard est à concevoir par analogie avec la justice distributive: « Dieu donne à chacun ce qui lui convient selon sa dignité de sujet existant et en respecte ainsi la nature en fonction de sa place dans la hiérarchie des êtres comme en vue de son activité » (1,21,1,c.). Tout ce qui est bon dérive ainsi de la sagesse divine créant et gouvernant librement par amour.

Adorons le mystère du gouvernement divin: « Que ses décrets sont insondables et ses voies incompréhensibles! qui en effet a jamais connu la pensée du Seigneur? Qui en fut jamais le conseiller? Ou bien qui l'a prévenu de ses dons pour devoir être payé de retour? » (Rom., 11, 33-35).

Recueillons là par manière de commentaire quelques-unes des pensées profondes de saint Thomas d'Aquin:

« La Sagesse divine est comme la loi de la justice de Dieu, en référence à laquelle sa volonté est dite droite et juste. Aussi bien Dieu est-il juste quand il agit selon sa volonté ». - « Dieu est à lui-même sa propre loi (Deus autem sibi ipsi est lex) » (1,21,1, 2m).

Dieu ne doit rien à personne à proprement parler et quand il

suit l'ordre de ce qui lui convient « il se rend à lui-même ce qu'il se doit à lui-même (reddit sibi quod sibi debetur) ». - « Dieu donne ainsi à chacun ce qui lui est dû en fonction de sa nature et de sa condition » (1,21,1,3m).

« Dieu ne doit rien à personne si ce n'est à lui-même. Aussi bien lorsqu'on dit de Dieu qu'il ne peut faire que ce qu'il doit, cela ne signifie rien d'autre que ceci: Dieu ne peut faire que ce qui lui convient et ainsi est-il donc juste » (1,25,5,2m).

Dieu ne doit de compte à personne: « Dieu n'a pas de supérieur, mais il est lui-même le bien suprême et commun de tout l'univers » (2-2.46.2.3m).

Ne cédons pas à la tentation qui nous guette sans cesse: accuser Dieu d'arbitraire car « dire qu'en Dieu la justice est affaire de semple volonté reviendrait à dire que la divine volonté ne procède pas selon l'ordre de la Sagesse, ce qui serait un blasphème » (De Ver., 23, 6). Croyons-le fermement: Dieu fait tout ce qu'il fait et permet tout ce qu'il permet avec une infinie sagesse d'amour.

Aimons à relire en saint Mathieu 20, la parabole des ouvriers de la vigne dont saint Thomas a bien résumé l'enseignement: « Pour ce qui est donné gratuitement, chacun peut faire largesse comme il l'entend, pourvu qu'il ne retire à personne ce qui lui est dû, sauvegardant ainsi la justice » (1,23,5,3m).

Justice distributive et miséricorde

Toutes les oeuvres divines sont à la fois marquées du sceau de la justice et de celui de la miséricorde, mais d'abord et avant tout de celui de la miséricorde. « L'oeuvre de la justice divine présuppose toujours l'oeuvre de la miséricorde et est fondée sur elle » (1,21,4). Telle est la charte constitutionnelle de ces deux attributs, si l'on peut ainsi s'exprimer. L'intuition de saint Thomas d'Aquin est là celle de la primauté absolue de la miséricorde non seulement dans l'oeuvre de la rédemption, mais encore en celle de la création. Nous sommes, en effet, tirés du néant et « le passage du non-être à l'être est, à sa manière, une oeuvre de miséricorde » (1,21,4,4m).

La miséricorde est le fondement de la justice distributive qui la présuppose toujours, soit dans l'ordre de la cause efficiente (origine) soit en celui de la cause finale. Dieu crée par miséricorde (1,21,4,c.).

« L'effet de la divine miséricorde est le fondement de toutes les oeuvres divines: rien n'est dû à aucun sujet si ce n'est au titre d'un don déjà reçu qui n'était pas dû. La toute-puissance divine

éclate en ceci surtout que lui revient la toute première réalisation de tous les biens » (1,25,3,3m).

Saint Paul l'a écrit clairement: « Qu'as-tu que tu ne l'aies reçu? » (1 Cor., 4,7).

Justice et miséricorde vont donc toujours de pair.

Le damné glorifie d'abord, malgré lui, la justice divine mais celle-ci est au fond justice d'amour car la damnation n'est autre essentiellement qu'un refus d'aimer: le refus éternellement coupable de l'amour divin miséricordieux. Et même alors « la miséricorde atténue la peine d'une certaine manière car la punition demeure en-deça de ce qui est mérité » (1,21,4,1m).

Quant à « la rémission des péchés, [elle] est une oeuvre de miséricorde quant à son principe, bien qu'elle implique aussi une certaine justice car toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et fidélité (Ps. 24,10), et cela surtout du côté de Dieu pour autant qu'en remettant les péchés il fait ce qui lui sied, selon le mot de saint Anselme: 'Lorsque tu pardonnes aux pécheurs, tu es juste, cela te sied en effet' (Proslogium, X)' » (De Ver., 28,1,8m).

« La justice apparaît dans la justification de l'impie tandis que Dieu remet les fautes à cause de l'amour qu'il a cependant donné par miséricorde, comme il est dit de Magdeleine en saint *Luc*, 7: « De nombreux péchés lui sont remis parce qu'elle a beaucoup aimé ».

« La miséricorde ne va pas contre la justice, mais elle est une certaine plénitude de la justice » (1,21,3,2m).

Dieu aime les coeurs purs (*Mat.*, 5,8) mais ne refuse jamais son pardon (*Rom.*, 5,20). Ne péchons pas cependant *pour* que la miséricorde abonde (*ibid.*, 6,15) et ne l'oublions pas: « Qu'il s'agisse de sujets innocents ou repentants, les meilleurs et les plus aimés sont ceux qui possèdent plus de grâce, mais l'innocence est, de soi, plus digne et plus aimée » (1,20,4,4m).

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

Primauté de la miséricorde

Sainte Thérèse de l'E.-J. a un sens si profond de la miséricorde divine que cette intuition commande d'évidence toute sa doctrine spirituelle. Elle le sait, elle en vit: la grâce de l'union divine est en nous le fruit d'une prédilection toute gratuite et toujours prête à pardonner: « Je ne vais faire qu'une seule chose: commencer à chanter ce que je dois redire éternellement - 'Les Miséricordes du Seigneur!!!' ». « 'Jésus étant monté sur une montagne, il appela à Lui ceux qu'Il lui plut; et ils vinrent à Lui' (St Marc, chap. III, v. 13). Voilà bien le mystère de ma vocation, de ma vie tout entière et surtout le mystère des privilèges de Jésus sur mon âme... Il n'appelle pas ceux qui en sont dignes mais ceux qu'Il lui plaît ou comme le dit St Paul -: 'Dieu a pitié de qui Il veut et Il fait miséricorde à qui Il veut faire miséricorde. Ce n'est donc pas l'ouvrage de celui qui veut ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde' (Ep. aux Rom. chap. IX, v. 15 et 16) » (Man. A, fol. 2r).

« Aussi, ma Mère, c'est avec bonheur que je viens chanter près de vous les miséricordes de Seigneur... » (ibid., fol. 3v).

Thérèse « [comprend] que toutes les âmes ne peuvent se ressembler ». - « Il faut, précise-t-elle, qu'il y en ait de différentes familles afin d'honorer spécialement chacune des perfections du Bon Dieu. A moi Il a donné sa *Miséricorde infinie* et c'est à *travers elle* que je contemple et adore les autres perfections divines!... » (*Man. A.*, fol. 83v).

La Sainte ne pouvait mettre en meilleure lumière ce qu'on doit appeler la clef de voûte de sa spiritualité. Le ciel des attributs divins est tout simple quant à Dieu, d'une simplicité indivisible et commune à chacune des Trois Personnes réellement distinctes entre elles, mais quant à nous ce ciel est complexe car notre myopie intellectuelle nous force à nommer Dieu de divers noms substantiels: le Sage, le Bon, le Miséricordieux, — Dieu demeurant ineffable et donc inexprimable aux yeux de toute créature, fût-elle angélique.

Or, de même que nous pouvons balbutier quelque chose des richesses divines à travers ces divers attributs complémentaires, de même Dieu se manifeste-t-il encore à nous en la personne de ses saints et de ses saintes dont la grâce ne détruit pas les divers tempéraments et caractères qu'elle élève et ennoblit. Thérèse fut ainsi par excellence la sainte de la miséricorde et de la confiance au terme d'un siècle trop souvent obscurci par le jansénisme et à l'aube du XXème siècle qui devait connaître une diffusion tragique de philosophies marquées du signe du désespoir et du néant, conduisant au mieux à la religion de l'Homme, — religion qui revient à l'enfermer sur lui-même et donc à l'asphyxier purement et simplement à plus ou moins brève échéance, ce qui est la mort de l'homme 5.

 $^{^5}$ Ontologiquement l'homme est essentiellement $\it relatif$ à Dieu et n'a donc de sens que par Lui et pour Lui.

Harmonie profonde de la nature et de la grâce! La psychologie de Thérèse au coeur sensible l'avait prédisposée à devenir sous l'influx de la grâce un miroir vivant, héroïque, reflétant de manière splendide la lumière et la chaleur de l'attribut divin par excellence, celui de la miséricorde.

Justice d'amour

La Sainte poursuit au sujet des perfections divines dans le texte précédemment cité: « Alors toutes m'apparaissent rayonnantes d'amour, la Justice même (et peut-être encore plus que toute autre) me semble revêtue d'amour... Quelle douce joie de penser que le Bon Dieu est Juste, c'est-à-dire qu'Il tient compte de nos faiblesses, qu'Il connaît parfaitement la fragilité de notre nature. De quoi donc aurais-je peur? Ah! le Dieu infiniment juste qui daigna pardonner avec tant de bonté toutes les fautes de l'enfant prodigue, ne doit-Il pas être Juste aussi envers moi qui 'suis toujours avec Lui'?... » (fol. 83v-84r).

Dieu est juste par amour et avec amour, la justice de Dieu est une justice d'amour. D'une part, Dieu nous pardonne avec bonté lorsque nous le lui demandons, et c'est lui qui, par bonté, nous presse toujours de le faire (á nous de ne pas lui résister), mais, d'autre part, il est un point qu'il est important de rappeler: il peut y avoir et il y a souvent décalage entre la matérialité objective de la faute et notre responsabilité et culpabilité subjective (à tout péché dont la matière est objectivement grave ne correspond pas toujours un péché mortel subjectif, - en matière vénielle assez forte le sujet ne pèche pas toujours véniellement d'un assentiment pleinement engagé). Or, Dieu est un juste Juge, car il tient compte de tout ce qui peut être et est effectivement de notre côté circostance venant soit excuser, soit atténuer notre responsabilité et culpabilité subjective.

Thérèse en a bien rappelé le principe dans une fort belle lettre au P. Roulland du 9 mai 1897: « Je sais qu'il faut être bien pur pour paraître devant le bon Dieu de toute Sainteté, mais je sais aussi que le Seigneur est infiniment juste et c'est cette justice qui effraie tant d'âmes, qui fait le sujet de ma joie et de ma confiance. Etre juste, ce n'est pas seulement exercer la sévérité pour punir les coupables, c'est encore reconnaître les intentions droites et récompenser la vertu. J'espère autant de la justice du bon Dieu que de sa miséricorde, c'est parce qu'Il est juste qu' 'Il est compatissant et rempli de douceur, lent à punir et abondant en miséricorde; car Il connaît notre fragilité. Il se souvient que nous ne sommes que poussière. Comme

un père a de la tendresse pour ses enfants, ainsi le Seigneur a compassion de nous!...» (Ps. CII,8,14,13)» (LT 226, in Correspondance générale, Ed. du Centenaire, 1974, tome II, p. 983).

Victime d'amour miséricordieux

C'est le 9 juin 1895 que soeur Thérèse s'offrit en victime à l'Amour divin miséricordieux: « Cette année, le 9 Juin, fête de la Sainte Trinité, j'ai recu la grâce de comprendre plus que jamais combien Jésus désire être aimé. Je pensais aux âmes qui s'offrent comme victime à la Justice de Dieu afin de détourner et d'attirer sur elles les châtiments réservés aux coupables, cette offrande me semblait grande et généreuse, mais j'étais loin de me sentir portée à la faire. 'O mon Dieu! m'écriai-je au fond de mon coeur, n'y aura-t-il que votre Justice qui recevra des âmes s'immolant en victimes?... Votre Amour Miséricordieux n'en a-t-il pas besoin lui aussi?... De toutes parts il est méconnu, rejeté; les coeurs auxquels vous désirez le prodiguer se tournent vers les créatures leur demandant le bonheur avec leur misérable affection, au lieu de se jeter dans vos bras et d'accepter votre Amour infini... O mon Dieu, Votre Amour méprisé va-t-il rester en votre Coeur? Il me semble que si vous trouviez des âmes s'offrant en Victimes d'holocaustes à votre Amour, vous les consumeriez rapidement, il me semble que vous seriez heureux de ne point comprimer les flots d'infinies tendresses qui sont en vous... Si votre Justice aime à se décharger, elle qui ne s'étend que sur la terre, combien plus votre Amour Miséricordieux désire-t-il embraser les âmes, puisque votre Miséricorde s'élève jusqu'aux Cieux... O mon Jésus! que ce soit moi cette heureuse victime, consumez votre holocauste par le feu de votre Divin Amour!...' » (fol. 84 r.).

Le dynamisme le plus profond de la spiritualité de la Sainte est parfaitement exprimé dans cette offrande de tout elle-même à l'emprise de l'amour divin, infiniment bon et miséricordieux en toutes ses initiatives à notre égard comme en tout ce qu'il veut et permet dans la suite pour notre croissance dans l'union divine car « nous le savons; avec ceux qui l'aiment Dieu collabore en tout pour leur bien » (Rom., 8,28).

III. - JUSTICE ESPÉRANCE THÉOLOGALE

SAINT THOMAS D'AOUIN

L'espérance, vertu théologale

« Une vertu est dite théologale du fait que son objet est Dieu auquel elle adhère » et « l'espérance nous donne ainsi de nous appuyer sur Dieu pour autant qu'il est en nous le principe de la bonté parfaite: c'est elle, en effet, qui nous donne de nous appuyer sur le secours divin pour obtenir la béatitude » (2-2,17,6), et cela de manière efficace (*ibid.*, ad 2m). Cette vertu « nous donne d'atteindre Dieu pour autant qu'il est la source de notre bien » (2-2,23,6).

Il est donc capital de le retenir pour la pratique de la vie spirituelle: «L'espérance ne s'appuie pas d'abord (principaliter) sur le fait que l'on est en état de grâce, mais bien sur la toute-puissance et sur la miséricorde divines, par lesquelles celui qui est en état de péché peut retrouver la grâce et parvenir ainsi à la vie éternelle » (2-2,18,4,2m). Nous ne devons donc nous appuyer d'abord ni sur nos vertus, ni sur nos mérites, mais, infiniment plus et mieux, sur le secours de Dieu lui-même.

Y a-t-il un juste milieu à rechercher et à sauvegarder dans la pratique de notre espérance en Dieu?

Voici l'enseignement de saint Thomas dans la 1-2,64,4 à ce sujet.

Le juste milieu d'une vertu doit être apprécié en fonction de sa norme idéale. Or, dans l'exercice des vertus thélogales il faut tenir compte d'un double point de vue.

- 1) D'une part, leur objet étant Dieu lui-même sa Vérité, sa Toute-puissance, sa Bonté, « une telle *mesure* dépasse toute faculté humaine ». Il n'y a donc pas là de juste milieu à rechercher. « L'homme ne peut jamais aimer Dieu autant que celui-ci doit être aimé, ni croire, ni espérer en lui autant qu'il le doit. Il ne peut donc pas là y avoir d'excès, mais tout va d'autant mieux qu'on approche le plus du sommet » (*loc. cit.*).
 - « Nul ne peut pousser trop loin son espérance du côté de Dieu dont la bonté est infinie » (1-2,64,4,3m).
 - « Nul ne peut trop compter sur le secours de Dieu » (2-2,175,2m). « On dit quelquefois avoir l'audace (praesumere) pour espérer car l'espérance que nous avons en Dieu de manière droite (spes recta) semble présomption si elle est appréciée à vues humaines,

tandis qu'elle ne l'est pas au regard de l'immensité de la bonté divine » (2-2,21,2,1m).

2) D'autre part, c'est « selon la mesure de notre condition » que nous devons aller à Dieu et c'est à ce titre qu'une juste mesure est donnée dans la pratique des actes des vertus théologales.

Pensons là d'abord au but à atteindre, c'est-à-dire au degré de notre prédestination dans la charité, degré qui mesurera celui de notre joie dans la vision béatifique et qu'il nous appartient de réaliser avant de mourir, mais non pas de modifier. Pensons aussi (ordre des moyens) aux contingences successives de nos états physiques et psychiques qui conditionnent nos comportements, même les plus spirituels, durant notre pélerinage terrestre. On n'est pas toujours à même de s'adonner à l'oraison contemplative de manière actuelle.

Il ne faut pécher contre l'espérance ni par désespoir ni par présomption.

Le désespoir est, quant à nous, le plus dangereux des péchés: « C'est, de soi, un plus grand péché de ne pas croire à la Vérité de Dieu ou de le haïr que de ne pas espérer en recevoir la gloire éternelle. Mais si on le compare au refus de la Vérité et de l'Amour de Dieu, le désespoir est, de notre point de vue, plus dangereux que ces deux péchés-là, car c'est l'espérance qui nous détourne du mal et nous incite à rechercher le bien (...) Isidore l'a dit: 'Commettre une action honteuse, c'est la mort de l'âme, mais désespérer, c'est descendre en enfer' » (2-2,20,3).

Nous pouvons pécher aussi par présomption et cela de deux manières: soit en présumant de nos propres capacités, dans la poursuite d'un bien qui dépasse nos forces, soit en estimant pouvoir obtenir de la puissance et de la miséricorde divine ce qu'en vérité Dieu ne peut pas nous donner, comme par exemple le pardon sans pénitence ou la gloire sans mérites. Cette dernière sorte de présomption rentre à proprement parler dans les péchés contre le Saint-Esprit. Elle est plus grave que la précédente car il est plus grave de nous appuyer sur Dieu de manière désordonnée que de surestimer notre capacité d'action (2-2,21,1,). La présomption n'implique, en effet, à proprement parler, aucun excès d'espérance, comme si l'on en venait à trop compter sur Dieu, mais elle fausse l'espérance du fait que l'on attend de Dieu ce qu'il ne lui convient pas de donner (*ibid.*, ad 2m).

Il est important de retenir que la présomption est un péché moins grave que le désespoir car, à cause de son infinie bonté, c'est bien davantage le propre de Dieu d'avoir pitié de nous et de nous pardonner que de nous infliger une punition (2-2,21,2,c).

Terminons sur cette fine analyse psychologique: « Pécher en se proposant de persévérer dans le péché avec l'espoir du pardon est bien un péché de présomption qui ne diminue pas mais augmente la culpabilité. Mais pécher avec l'espoir du pardon à recevoir le jour où l'on se proposera de ne plus pécher et de se repentir, cela n'est pas de la présomption et diminue la culpabilité, car cela paraît bien signifier que la volonté est moins ancrée dans le mal » (2-2,21,1,3m). Saint Thomas est juste et bon.

SAINTE THÉRÈSE DE L'E.-J.

L'espérance, vertu théologale

Une confiance sans limites en Dieu Tout-puissant et Miséricordieux pour la réalisation de ses desseins de grâce et de gloire, à travers elle, dans le Corps mystique, telle fut bien l'espérance théologale de sainte Thérèse de Lisieux, patronne des missions de l'Église universelle à l'égal de saint François-Xavier. Elle le dit clairement en son acte d'offrande du 9 juin 1895: « Je désire accomplir parfaitement votre volonté et arriver au degré de gloire que vous m'avez préparé dans votre royaume, en un mot, je désire être Sainte, mais je sens mon impuissance et je vous demande, ô mon Dieu! d'être vous-même ma Sainteté ».

Dans la ligne d'une prédestination dont elle n'a pas ignorée qu'elle était exceptionnelle, son espérance fut sans bornes:

- « Voilà bien le caractère de Notre-Seigneur: Il donne en Dieu, mais Il veut l'humilité du coeur » (LT 161, à sa soeur Céline, 26 avril 1894, op. cit., p. 756).
- « Je sens toujours la même confiance audacieuse de devenir une grande Sainte [...] J'espère en Celui qui est la Vertu, la Sainteté même. C'est Lui seul qui se contentant de mes faibles efforts, m'élevera jusqu'à Lui et, me couvrant de ses mérites infinis, me fera Sainte » (Man. A, fol. 32 r).
- « O Jésus! laisse-moi dans l'excès de ma reconnaissance, laisse-moi te dire que ton amour va jusqu'à la folie... Comment veux-tu devant cette Folie, que mon coeur ne s'élance pas vers toi? Comment ma confiance aurait-elle des bornes?... » (Man. B, fol. 5 v).

S'il est une sainte qui a bien saisi la nécessité de dégager l'espérance théologale de tout appui qui ne serait pas Dieu et Dieu seul, c'est bien sainte Thérèse de l'E.-J. Elle l'a vu, exprimé, répété et mis

en pratique. Elle est le docteur par excellence de cette doctrine spirituelle traditionnelle qu'elle résume en ces trois mots les mains vides: « Au soir de cette vie, je paraîtrai devant vous les mains vides, car je ne vous demande pas, Segineur, de compter mes oeuvres. Toutes nos justices ont des taches à vos yeux. Je veux donc me revêtir de votre propre Justice, et recevoir d votre Amour la possession éternelle de Vous-même » (Acte d'offrande) 6.

La Sainte n'a l'esprit de propriété à l'endroit d'aucune de ses vertus ni d'aucun de ses mérites, tant elle est convaincue que tout bien est don gratuit:

- « Je ne compte pas sur mes mérites n'en ayant aucun, mais j'espère en Celui qui est la Vertu, la Sainteté même » (Man. A, fol. 32 r).
- « Je n'ai donc aucun mérite à ne m'être pas livrée à l'amour des créatures, puisque je n'en fus préservée que par la grande miséricorde du Bon Dieu!... Je reconnais que sans Lui, j'aurais pu tomber aussi bas que Sainte Madeleine et la profonde parole de Notre-Seigneur à Simon retentit avec une grande douceur dans mon âme... Je le sais: 'celui à qui on remet moins AIME moins' [Lc., 7,47] mais je sais aussi que Jésus m'a plus remis qu'à Ste Madeleine, puisqu'il m'a remis d'avance, m'empêchant de tomber » (Man. A, fol. 38 v).
- « Oui je le sens, quand même j'aurais sur la conscience tous les péchés qui se peuvent commettre, j'irais, le coeur brisé de repentir, me jeter dans les bras de Jésus, car je sais combien Il chérit l'enfant prodigue qui revient à Lui. Ce n'est pas parce que le bon Dieu, dans sa *prévenante* miséricorde, a préservé mon âme du péché mortel que je m'élève à Lui par la confiance et l'amour » (Man. C, fol. 36 v).

Les textes les plus audacieux à ce sujet se rencontrent, pensonsnous, dans la lettre de soeur Thérèse à sa soeur Marie du Sacré-Coeur, en date du 17 septembre 1896 où, entre autres perles précieuses, nous trouvons celle-ci notamment: « Soeur chérie, comment pouvez-vous dire après cela que mes désirs sont la marque de mon amour? Ah! je sens bien que ce n'est pas cela du tout qui plaît au bon Dieu dans ma petite âme. Ce qui lui plaît, c'est de me voir aimer ma petitesse et ma pauvreté, c'est l'espérance aveugle que j'ai en sa miséricorde...

⁶ On lira avec profit le livre du P. Conrad De Meester fort heureusement intitulé *Les mains vides, le message de Thérèse de Lisieux, c*oll. Foi vivante, Ed. du Cerf, Paris, 1972, pp. 172.

Voilà mon seul trésor, Marraine chérie; pourquoi ce trésor ne seraitil pas le vôtre?... » (LT 197, op. cit., p. 895)⁷.

Il est aisé de glaner avec profit dans les Derniers entretiens:

11 juillet: « On pourrait croire que c'est parce que je n'ai pas péché que j'ai une confiance si grande dans le bon Dieu. Dites bien, ma Mère, que, si j'avais commis tous les crimes possibles, j'aurais toujours la même confiance [...] Vous raconterez ensuite l'histoire de la pécheresse convertie qui est morte d'amour [...] » (op.cit., vol. I, p. 254).

20 juillet: « Le péché mortel ne m'enlèverait pas la confiance » (op.cit., p. 272).

6 août: « [...] Je ne puis m'appuyer sur rien, sur aucune de mes oeuvres pour avoir confiance » (op.cit., p. 306).

8 août: - A qui lui disait qu'elle ferait valoir ses vertus plus tard: « C'est le bon Dieu tout seul qu'il faut faire valoir, car il n'y a rien à faire valoir dans mon petit néant » (op.cit., p. 311).

12 août: « Je me sens si misérable! Ma confiance n'est pas diminuée, au contraire, et le mot 'misérable' n'est pas juste, car je suis riche de tous les trésors divins; mais c'est justement pour cela que je m'humilie davantage » (op. cit., p. 318).

« Les mains vides! ».

Commentons brièvement cette heureuse expression de la Sainte. La main gauche tient nos péchés et elle doit être *vide* pour le jour du jugement, car nous devons avoir la ferme confiance que tout nous est remis, — fautes et peines dues à ces fautes. La main droite tient nos mérites, et elle doit être *vide*, elle aussi, à nos yeux, car ces mérites sont radicalement et avant tout des dons gratuits de la miséricorde divine à notre endroit et, en ce sens, ne sont pas « de nous ».

23 juin 1897. - A qui lui disait: « Hélas! je n'aurai rien à donner au bon Dieu, à ma mort, j'ai les mains vides! Cela m'attriste beaucoup », elle répondit: « Eh bien! vous n'êtes pas comme 'bébé » (elle se donnait ce nom quelquefois) qui se trouve pourtant dans les mêmes conditions... Quand même j'aurais accompli toutes les oeuvres de St Paul, je me croirais encore 'serviteur inutile'. Mais c'est justement ce qui fait ma joie, car n'ayant rien, je recevrai tout du bon Dieu » (op.cit., p. 231).

⁷ Voir au sujet de cette lettre notre commentaire paru dans Actualités thérésiennes, in Ephemerides Carmeliticae, 7(1956) 562-566.

SAINT THOMAS D'AQUIN ET SAINTE THÉRÈSE DE L'E.-J.

Le ciel, le purgatoire

« Lorsqu'il parvient à la béatitude [de la vision béatifique], écrit saint Thomas d'Aquin, chacun des élus atteint le terme à lui fixé par la prédestination divine, et il n'y a pas à tendre au-delà bien que l'un soit plus uni à Dieu que l'autre. Et c'est pourquoi la joie de chacun sera totale de son point de vue personnel: chacun sera pleinement rassasié dans son désir de Dieu. Mais la joie de l'un sera plus grande que celle de l'autre, en raison d'une participation plus profonde à la divine béatitude » (2-2,28,3,2m). Il en est de même pour les bons anges: « Bien qu'il ne soit pas au ciel au sommet pur et simple de la béatitude », — c'est le cas de Dieu seul, — « l'ange atteint cependant le plus parfait degré de sa béatitude personnelle, selon la mesure de sa prédestination » (1,62,9,3m).

Aucun élu n'est donc sauvé de manière plus ou moins manquée dans la plénitude qui lui a été préparée. Tel est bien le triomphe final de la miséricorde divine à l'égard de chacun des élus (2-2, 28, 3, 2m).

« Une fois, écrit Sainte Thérèse, je m'étonnais de ce que le Bon Dieu ne donne pas une gloire égale dans le Ciel à tous les élus, et j'avais peur que tous ne soient pas heureux; alors Pauline me dit d'aller chercher le grand 'verre à Papa 'et de le mettre à côté de mon tout petit dé, puis de les remplir d'eau, ensuite elle me demanda lequel était le plus plein. Je lui dis qu'ils étaient aussi pleins l'un que l'autre et qu'il était impossible de mettre plus d'eau qu'ils n'en pouvaient contenir. Ma Mère chérie me fit alors comprendre qu'au Ciel le Bon Dieu donnerait à ses élus autant de gloire qu'ils en pourraient porter et qu'ainsi le dernier n'aurait rien à envier au premier. C'était ainsi que mettant à ma portée les plus sublimes secrets, vous saviez, ma Mère, donner à mon âme la nourriture qui lui était nécessaire » (Man. A, fol. 19r et v).

Il est à considérer, d'autre part, que nul ne mérite au purgatoire le moindre accroissement d'amour. C'est la pensée de saint Thomas (Supplément de la 3,4,3m et Appendix de purgatorio, 2,4,4m). C'est la doctrine de l'Eglise (Bulle Exsurge Domine de Léon X contre Luther, Denzinger, nn. 778-1488). Le temps du mérite est clos avec la mort. Aussi bien le terme de satisfaction ne s'applique-t-il pas à proprement parler aux peines expiatrices du purgatoire, car la satisfaction implique de soi une oeuvre méritoire. La peine du purgatoire

est « le règlement d'une dette », elle est une « purification » (S-4,3,3m, - 8,7,c. - 75,1,3m et 97,1,2m).

Il s'ensuit donc, et c'est capital, que les souffrances du purgatoire sont inutiles pour augmenter le degré de prédestination que Dieu nous a départi dans sa Sagesse de toute éternité, et même pour y atteindre à proprement parler puisque la gloire de chaque élu sera commandé par le degré de charité (degré de prédestination) infailliblement atteint à l'instant de la mort. Tel est le sens le plus profond de l'expression de sainte Thérèse « souffrances inutiles » dans le contexte que voici, extrait de son Acte d'offrande: « Ah! depuis cet heureux jour il me semble qu'à chaque instant cet Amour Miséricordieux me renouvelle, purifie mon âme et n'y laisse aucune trace de péché, aussi je ne puis craindre le purgatoire... Je sais que par moimême je ne mériterais pas même d'entrer dans ce lieu d'expiation, puisque les âmes saintes peuvent seules y avoir accès, mais je sais aussi que le Feu de l'Amour est plus sanctifiant que celui du purgatoire, je sais que Jésus ne peut désirer pour nous de souffrances inutiles et qu'il ne m'inspirerait pas les désirs que je ressens, s'Il ne voulait les combler... » (Man. A., fol. 84 r et v.).

Le purgatoire demeure une purification nécessaire seulement pour celles des âmes qui n'ont pas reçu avec ferveur et fruit le sacrement des malades, soit *in re* (physiquement), soit *in voto* (par désir explicite ou implicite), — en d'autres termes, pour les âmes qui ont manqué de confiance en la miséricorde infinie de leur Père du ciel car cette confiance purificarice est le fruit spirituel par excellence du sacrement des malades (*Denzinger* 909-1696).

Saint Thomas y insiste: le sacrement des malades a pour but de nous donner d'accéder immédiatement à la gloire de la vision béatifique dès l'instant de notre mort. Il écrit: « Par suite de sa négligence, de ses diverses occupations quotidiennes, de la brièveté du temps dont il dispose, ou de tout autre motif analogue, l'homme ne remédie pas parfaitement aux défectuosités morales qui l'atteignent personnellement. Aussi, dispose-t-il, de manière salutaire, du sacrement de l'Extrême-Onction capable d'assurer sa guérison complète et de le libérer de l'obligation de subir toute peine temporelle, de sorte que plus rien ne soit susceptible de l'empêcher de jouir de la gloire divine à l'instant même où l'âme se sépare du corps. Saint Jacques le dit bien: « Le Seigneur le rétablira ». Il arrive aussi que l'homme n'a pas mémoire de tous les péchés qu'il a commis, et ainsi ces péchés n'ont-ils pas été expiés, tous et chacun. Il y a aussi les manquements quotidiens, dont la vie présente n'est pas exempte. Il faut, qu'au moment de la mort, l'homme en soit pleinement purifié,

par ce sacrement, de sorte que plus rien ne s'oppose à son entrée dans la gloire. Et c'est pourquoi saint Jacques ajoute que s'il a des péchés, ceux-ci lui seront remis. Il est donc manifeste que ce sacrement est le point final et, d'une certaine manière, la consommation de la guérison spirituelle, grâce à laquelle l'homme est comme préparé à percevoir la gloire céleste. C'est pourquoi ce sacrement mérite le nom d'Extrême-Onction » (Somme contre les gentils, IV,73).

Sainte Thérèse de l'E.-J. avait beaucoup désiré recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction et le reçut en effet, mais elle a dit aussi: « Si vous me trouviez morte un matin, n'ayez pas de peine; c'est que Papa le Bon Dieu serait venu tout simplement me chercher. Sans doute, c'est une grande grâce de recevoir les Sacrements, mais, quand le bon Dieu ne le permet pas, c'est bien quand même... Tout est grâce » (5 juin 1897, vol. cit., p. 221) 8.

La voie de la confiance et de l'amour

Voici ce qu'écrit saint Thomas d'Aquin: « L'espérance conduit à la charité, pour autant que celui qui espère être récompensé par Dieu est ainsi porté à l'aimer avec ardeur en observant ses commandements ». - « Avec la charité, l'espérance est rendue plus parfaite car c'est en nos amis que nous nous confions le plus » (2-2,17,8,c.).

Il faut distinguer deux craintes de Dieu: la crainte filiale qui nous donne de craindre d'offenser notre Père ou de nous en séparer, et la crainte servile qui nous donne de craindre le châtiment. Il est nécessaire que croisse la crainte filiale lorsque croît la charité qui en est la source. Plus on aime quelqu'un, plus on craint de l'offenser et de s'en séparer [...] Quant à la crainte servile, elle diminue lorsque croît la charité, et cela surtout dans les actes qu'elle nous inspire, car plus nous aimons Dieu, moins nous craignons son châtiment: d'abord parce que nous regardons moins à notre propre bien personnel contrarié par la peine qui serait à supporter, et aussi parce que, adhérant à Dieu de manière plus ferme, nous espérons davantage en être récompensés et craignons donc d'autant moins une peine éventuelle » (2-2,19,10 c.).

« La croissance de l'espérance entraîne la diminution de la crainte servile et la croissance de la crainte filiale » (*ibid.*, 2m).

⁸ Se reporter à notre opuscule La doctrine de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus sur le purgatoire, Librairie du Carmel, Paris, 1950, pp. 46. - Texte italien revu et augmenté Il purgatorio. - Che ne pensa S. Teresa di Liseux?, Teresianum, Roma, 1972, pp. 97.

- « La croissance de l'amour de charité ne diminue pas mais augmente la révérence impliquée dans la crainte filiale » (ibid., 3m).
- « Le sujet en état de charité parfaite ne fait plus d'actes de crainte servile, car la charité parfaite bannit la crainte de la peine, 1 Jean, 4 » (2-2,19,8,2m).

La confiance est bien aussi la note caractéristique du message thérésien; « C'est la confiance et rien que la confiance qui doit nous conduire à l'Amour... La crainte ne conduit-elle pas à la Justice? » 9.

- « Vous voyez, ma Mère chérie, que je suis loin d'être conduite par la voie de la crainte » (Man. A, fol. 80 r).
- « Le bon Dieu est plus tendre qu'une Mère » (Man. A, fol. 80 v). « Je suis d'une nature telle que la crainte me fait reculer; avec l'amour non seulement j'avance, mais je vole... » (ibid.).
- « O ma Mère chérie! qu'elle est douce la voie de l'amour. Sans doute, on peut bien tomber, on peut commettre des infidélités, mais, l'amour sachant tirer profit de tout, a bien vite consumé tout ce qui peut déplaire à Jésus, ne laissant qu'une humble et profonde paix au fond du coeur... » (fol. 83 r).
- « Il me semble que si toutes les créatures avaient les mêmes grâces que moi, le Bon Dieu ne serait craint de personne, mais aimé jusqu'à la folie, et que par *amour*, et non pas en tremblant, jamais aucune âme ne consentirait à Lui faire de la peine... » (fol. 83 v).
- « Oh! qu'elle est douce la voie de l'Amour!... Comme je veux m'appliquer à faire toujours avec le plus grand abandon la volonté de Dieu!... » (fol. 84 v).

* * *

On fausserait le message de sainte Thérèse de l'E.-J. si l'on en évacuait le mystère de la Croix.

Nous rappellerons donc le précieux témoignage de soeur Marie de la Trinité, ancienne novice de la Sainte qui déposa ainsi au Procès de béatification: « Un jour, je lui dis que j'allais expliquer sa 'petite voie d'amour' à tous mes parents et amis, et leur faire faire son

⁹ La Sainte écrit ici en note: « A la *justice* sévère, telle qu'on la représente aux pécheurs, mais ce n'est pas cette *Justice* que Dieu aura pour ceux qui l'aiment » (LT 197, à soeur Marie du Sacré-Coeur, en date du 17 septembre 1896, op. cit., pp. 895-896).

'Acte d'offrande ' afin qu'ils aillent droit au ciel. 'Oh! — me dit-elle — s'il en est ainsi, faites bien attention car 'notre petite voie ' mal expliquée ou mal comprise, pourrait être prise pour du 'quiétisme' ou de l' illuminisme'. Ces mots, inconnus pour moi, m'étonnèrent et je lui en demandai la signification. Elle me parla alors d'une certaine Madame Guyon qui s'était égarée dans une voie d'erreur, et elle ajouta: 'Qu'on ne croie pas que suivre notre 'petite voie', c'est suivre une voie de repos, toute de douceur et de consolations. Ah! c'est tout le contraire! S'offrir en victime à l'amour, c'est s'offrir à la souffrance, car l'amour ne vit que de sacrifice, et quand on s'est totalement livré à l'amour, il faut s'attendre à être sacrifié sans aucune réserve » 10.

Le témoin affirme encore: « Ce qu'elle appellait 'sa petite voie d'enfance spirituelle' était le sujet continuel de nos entretiens » (op. cit., p. 467)¹¹.

« En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne retournez à l'état des enfants, vous ne pourrez entrer dans le Royaume des Cieux. Qui donc se fera petit comme ce petit enfant-là, voilà le plus grand dans le Royaume des Cieux » (Mat., 18,4). Commentant ce verset de l'Évangile, saint Thomas écrit notamment ceci: « L'humilité accompagne nécessairement la charité. Et vous pouvez le voir si vous considérez ce que c'est que d'être humble. D'une part, l'orgueil implique une attache et une affection désordonnées à notre propre égard et, d'autre part, pour l'humilité c'est le contraire: celui qui est humble ne s'estime pas digne de rechercher sa propre excellence. Cette attitude découle nécessairement de sa charité. On désire, en effet, ce que l'on aime par-dessus tout. Plus on est humble, plus on aime Dieu, plus on se méprise et moins on se glorifie. Et plus on a d'amour pour Dieu, plus aussi est-on humble » (Super Evangelium S.Matthaei lectura, texte latin, Ed. Marietti, Roma, 1951, n. 1491).

Mettons-nous toujours davantage à l'école de saint Thomas d'Aquin et de sainte Thérèse de l'E.-J. pour approfondir la voie de l'Évangile qui est celle de la Croix, de l'humilité, de la confiance et de l'amour.

PHILIPPE DE LA TRINITÉ

¹⁰ Procès de béatification et canonisation de sainte Thérèse de l'Enfant-Jéxus et de la Sainte-Face, vol. I, Procès informatif ordinaire, Teresianum, Roma, 1973, p. 456.

¹¹ Remarque importante: un témoin des plus qualifiés, soeur Marie de la Trinité, déclare donc que soeur Thérèse parlait elle-même de « sa petite voie d'enfance spirituelle ». - Tel est bien l'un des aspects essentiels de la doctrine de la Sainte, bien que, sous sa plume, cette expression ne se rencontre pas. La « Tradition » vient là compléter l'« Écriture ».